Les écrits professionnels : savoir transmettre, éclairer, convaincre

"Je ne vais pas faire une note d'incident, elle fait ça dix fois par jour !", "Faut en rajouter un peu, sinon il ne sera jamais pris en institution", "Les écrits, franchement, ça ne sert à rien"...

Les écrits professionnels tétanisent, angoissent, ils ont aussi la réputation d'être inutiles, ou presque. Petit *a* vous propose une journée pour vous prouver le contraire : les écrits sont l'occasion de transmettre votre travail, de repérer à la fois ce qui a été opérant et ce qui n'a pas fonctionné. Une journée, riche de votre pratique, vous attend donc : venez avec vos expériences, parfois malheureuses, et grâce à votre œil affûté, nous élaborerons ensemble une feuille de route clinique sur-mesure qui vous servira de boussole pour vos futurs écrits.

<table>
<tr>
<td>

OBJECTIFS

✓ Savoir transmettre, éclairer, convaincre dans ses écrits professionnels

✓ Acquérir des boussoles cliniques et juridiques pour asseoir ses écrits professionnels

✓ Construire sa trame de transmission et/ou de signalement

</td>
<td>

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Méthode clinique : étude et construction de cas, apports théoriques et juridiques, feuille de route clinique, élaboration d'hypothèses de travail et de pistes d'action. Fascicule, podcast, extraits vidéo/audio, jeux, références à la culture populaire.

</td>
</tr>
<tr>
<td>

DURÉE

2 jours : 14h00

</td>
<td>

PUBLIC

Tout professionnel qui exerce en institution médico-sociale ou socio-éducative

</td>
</tr>
<tr>
<td>

INTERVENANTES

Géraldine MICHAUX et Alice LE GLAUNEC, psychologues cliniciennes

</td>
<td>

TARIF

3 600 €

</td>
</tr>
<tr>
<td colspan="2">

PROGRAMME

JOUR 1

Ouverture : jeu des interprétations

Séquence I : Fonctions des écrits professionnels

</td>
</tr>
</table>

1° Nature des écrits
2° Embarras et secours dans le travail d'écriture

Séquence II : Le règlement intérieur
Fonctions et légalité du règlement

Séquence III : Les écrits de signalement
1° Le secret professionnel
2° Devoir d'alerte : l'information préoccupante
3° Devoir de protection : le signalement au procureur
4° La note d'incident
5° L'événement indésirable
Vers un autre traitement du passage à l'acte

JOUR 2

Séquence IV : Les écrits d'aide à la décision

Séquence V : Les écrits de transmission

Feuille de route
Transmettre les éléments fondamentaux de compréhension, d'analyse et de propositions, d'une situation

Évaluation des acquis
Construire en équipe une trame afin de garantir la qualité et la réactivité des accompagnements